

B  
I  
M  
E  
S  
T  
R  
I  
E  
L

# MUSIQUES

Août 1990

1, rue de la gare ----- 5050 Eghezée 081/81 16 49

bulletin d'informations ----- ASBL: les amis de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée

Editeur responsable : Marc Maréchal ( Centre Culturel 5050 Eghezée )

Bureau de dépôt : 5050 EGHEZEE



Rentrée 1990-1991...

LE JAZZ A EGHEZEE !

Dès septembre ...

## LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

---

Si beaucoup d'arbres de nos forêts ont perdu leur cîme dans la tempête des premiers mois de l'année, notre petit monde musical a, lui aussi, bien failli perdre la tête avec le vent de panique suscité par les projets de réforme de l'Enseignement Artistique.

Pétitions, cris de révolte dans la presse, scènes d'hystérie collective lors de réunions de directeurs d'école ... parce qu'un ministre prend la salutaire initiative d'un léger dépoussiérage.

Aujourd'hui, le texte des réformes est là. En toute démocratie, son application est proposée à ceux qu'elle inspire.

Et, pendant que les protestataires les plus bruyants terminent de soigner leurs cordes vocales épuisées par de longues vociférations, il n'est peut-être pas inutile de faire le point ...

### LA REFORME ... POURQUOI ?

Depuis qu'ils existent (150 ans pour celui de Bruxelles), les Conservatoires Royaux de Musique ont pris soin de préciser dans des programmes les exigences minimales nécessaires à l'obtention du diplôme de musicien professionnel.

Depuis qu'elles existent, les Académies ont orienté leur enseignement vers la préparation de l'examen d'entrée à ces Conservatoires Royaux. Les programmes d'étude de nos écoles sont en effet des répliques miniatures des programmes de nos "grands frères" royaux. Le problème est donc simple : la démarche pédagogique appliquée à toute notre population scolaire a été calquée sur celle qu'il fallait appliquer à l'infime minorité préprofessionnelle ( $\pm$  1 pour 1000 élèves inscrits).

Cette simple constatation suffit à justifier une réflexion fondamentale. Mais à cette confusion des orientations s'ajoutent ...

1. la confusion des âges (motivations communes à 8 et à 60 ans ?);
2. la diversité croissante des goûts musicaux;
3. la variété des milieux géo et socio-culturels.

Démarches et programmes doivent donc s'adapter plus efficacement que par le passé aux besoins spécifiques des individus et des collectivités.

### LA REFORME ... COMMENT ?

Dans les nouvelles structures, trois grandes sections permettront d'accueillir l'élève de manière appropriée à son attente.

#### A. Section pour enfants ("Section à finalité")

\* Principe général : on travaille la Formation Musicale en groupe réduit, jusqu'à l'âge de 16 ans au moins et avec des élèves de son âge, une fois par semaine.

\* Pour l'instrument, on commencera l'étude dès 8 ans, à raison d'une heure par semaine, avec un professeur et un autre élève.

\* Tout, dans cette section pour enfants, a été pensé en terme de finalité : l'élève qui quittera l'école en fin d'études devra avoir acquis non seulement les éléments techniques indispensables à la poursuite de son développement artistique mais également, pour garantir la qualité de celui-ci, une bonne méthode de travail, une capacité analytique et un sens critique aiguisés.

#### B. Section pour adultes

\* La Formation Musicale s'attachera à répondre à l'urgence et à s'adapter aux motivations des groupes constitués en début d'année.

Elle s'étendra sur 3 degrés (4 ans max.). Un cycle de formation complémentaire (type conférences) sera offert ensuite (initiative E.C.M.E.).

\* Les cours d'instrument s'étendront sur 4 degrés (8 ans max.) avec le même souci d'ouverture et sans obligation de donner un caractère public aux évaluations de fin d'année.

#### C. Section de type préprofessionnel ("Section de transition")

\* Cette section permettra d'accueillir tout élève demandeur (12 ans min.) dont les capacités musicales, les motivations et la volonté d'investir un temps important à ses études artistiques seront jugées suffisantes (avis collégial).

\* Les cours seront donnés à raison de 4h30' par semaine.

## CONCLUSION

L'Ecole de Musique d'Eghezée est heureuse d'avoir été proposée avec six autres établissements pour appliquer dès la rentrée cette façon quelque peu nouvelle de percevoir l'Enseignement Musical. La réforme, il faut bien le dire, rend officielle une démarche qui tentait notre école depuis sa création en 1985 : la rencontre des aspirations de chacun, escortée d'un souci d'élargissement des horizons artistiques (voir à ce propos le texte officiel publié ci-dessous).

Plus encore que par le passé, ce programme ambitieux, mais essentiel, nécessitera :

- une ouverture très large à tous les genres et à toutes les techniques de la musique (jazz, guitare d'accompagnement, etc ...)
- une attitude du corps enseignant et de la direction soulignant l'importance de la régularité et de l'investissement de temps minimum qu'exige toute activité artistique digne de ce nom.
- l'encouragement des expériences pluridisciplinaires.

Enfin, il est clair que la réforme aura une incidence sur la durée du cycle d'études de Formation Musicale pour les enfants (1 h ou 1h30' par semaine jusqu'à l'âge de 16 ans au moins, au lieu de 2 et 3 h par semaine pendant cinq ans).

Concrètement, les élèves inscrits en 1989-1990 en 1e, 2e ou 3e année seront intégrés dans les nouvelles structures. Ceux de 4e ou 5e pourront y adhérer également ou terminer leur cycle traditionnel, s'ils le souhaitent (mesure transitoire).

D'autre part, un document ministériel clair et attrayant à l'usage des élèves est sous presse et sera bientôt distribué. Des séances d'information seront également organisées à la demande des élèves et/ou de leurs parents.

D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons une excellente rentrée musicale.

Pour l'E.C.M.E.,  
Marc MARECHAL,  
Directeur.

Le cadre de notre revue ne permet malheureusement pas de reproduire le texte des réformes in extenso. Voici donc les extraits qui concernent le programme de la majorité de nos élèves : ceux de la section à finalité (élèves de 8 à 18 ans).

Le lecteur attentif remarquera que bon nombre de recommandations étaient déjà exploitées en notre école.

Il va de soi que toute information complémentaire concernant les sections "adultes" ou "préprofessionnelle" sera communiquée dès le début des inscriptions (présence de professeurs).

---

## A) FORMATION ARTISTIQUE (reconversion des cours de solfège)

---

### 1) Objectifs

D'une manière active et non magistrale, les cours d'éducation artistique poursuivent trois objectifs :

- a) sensibilisation à l'art musical
- b) développement des aptitudes de chacun
- c) acquisition de connaissances

### 2) Moyens mis en oeuvre

- \* Audition musicale active.
- \* Chant, y compris des éléments de formation vocale et la lecture textuelle.
- \* Ouverture systématique aux références vivantes (répertoire et créations).
- \* Développement de l'oreille musicale (oreille harmonique et mélodique, perception des formes, audition interne, reconnaissance des timbres, etc...).
- \* Exploration du domaine temporel et rythmique.
- \* Sollicitation de la curiosité à toutes les formes du langage musical (modalité, musiques du monde, jazz, musique concrète, etc...).
- \* Travail de la créativité (celle-ci n'étant pas forcément associée à l'aléatoire mais plutôt au processus suivant :
  - 1) permettre aux élèves de formuler des propositions personnelles.
  - 2) accepter qu'elles soient provisoires et que les élèves en assument la responsabilité.
  - 3) conduire expérimentalement ces solutions provisoires vers des formes correctes).

### 3) Remarques

- a. La section préparatoire (6-7 ans) consiste en une introduction au monde sonore. D'autres activités artistiques peuvent même y être intégrées (arts parlés, arts plastiques, expression corporelle).  
Cette section, lieu de découvertes et d'émerveillement, laisse de côté les tentations techniciennes (voir chapitre IV).
- b. Idéalement, le travail d'éducation artistique décrit en 1) et 2) ne peut se concevoir valablement que dans des groupes restreints.
- c. De plus, ce travail ne prend son sens véritable qu'avec une collaboration constante et efficace entre le professeur d'éducation artistique et le professeur d'instrument (décloisonnement des matières, attitudes communes des professeurs face à des objectifs communs).

### 4) Programmes.

- \* Section préparatoire : voir point 3 a) supra et Chapitre IV ;
- \* Autres années d'études : se référer au point 2) supra relatif aux "moyens mis en oeuvre" de façon à ce que l'élève arrivant au terme de ses études atteigne un niveau lui permettant de poursuivre son cheminement artistique (compréhension et lecture musicale d'un niveau technique égal à celui atteint par l'élève terminant actuellement son degré supérieur).

### 5) Evaluation.

Le professeur établit une fiche individuelle et organise un contrôle trimestriel.

Au terme de chaque année d'études, un Conseil de Classe composé du chef d'établissement, des professeurs de formation artistique et instrumentale ou vocale décide du passage de l'élève dans la classe supérieure ou d'une éventuelle réorientation de celui-ci.

## B) FORMATION INSTRUMENTALE ET/OU VOCALE

### 1) Objectifs

L'initiation à la pratique du chant ou d'un instrument, conçue sur des bases saines et assimilées sans précipitation, doit conduire l'élève à un certain degré d'autonomie dans l'exploration du répertoire.

Pour ce faire, l'accent est mis sur le respect de l'évolution parallèle des trois facteurs qui caractérisent une bonne exécution musicale :

1. sensibilité
2. compréhension du texte
3. technique adaptée

## 2) Remarques

- \* La formation instrumentale ou vocale n'est pas obligatoire.
- \* En début d'année, le professeur propose un projet de classe. Le caractère semi-collectif de son enseignement tiendra compte :
  - du type d'instrument
  - du nombre d'élèves et de leur niveau
  - de leur âge
  - de leur disponibilité et de leurs motivations.

Exemples d'organisation possible :

Soit les élèves A - B - C - D - E - F -

Nbre d'heures	Nbre d'élèves	Répertoire, technique de la lecture.	Ensemble	Répertoire, technique de la lecture.
1	2	A	A B	B
2	4	A B	ABCD	C D
3	6	A B C	BCDF	D E F

- \* Les cours d'instruments éventuels destinés aux enfants de huit ans ne seront abordés qu'avec énormément de prudence (choix approprié) et tiendront compte des éléments présentés au Chapitre 1.

## 3) PROGRAMME.

- \* Les trois types d'activités abordées au cours d'instrument (répertoire, technique de la lecture, musique d'ensemble) ne sont pas forcément pratiqués à tous les cours (horaire modulable).
- \* Le contenu du programme (oeuvres) doit être réellement adapté à l'élève.
- \* L'accent sera mis davantage que par le passé sur l'extension du répertoire et sur sa bonne assimilation à chaque étape du progrès de l'élève (Exemple : pour les pianistes, n'aborder les inventions à 3 voix de Bach qu'après le travail de nombreuses inventions à 2 voix). Il en résulte que le niveau technique du répertoire atteint en fin d'études sera fonction des possibilités réelles de chacun et que l'objectif final proposé (ex. Prélude et Fugue, pour les pianistes) ne sera pas forcément atteint par tous.

La progression technique et musicale de chaque niveau est déterminée en fonction du contenu des programmes repris par l'arrêté ministériel du 30 juin 1972.

En outre :

- \* un esprit d'ouverture et de découverte préside au choix du répertoire. Chaque période stylistique est abordée dans le respect de son caractère spécifique (ex. exactitude de l'ornementation dans la musique du 18ème siècle) ;
- \* la littérature du 20ème siècle, et plus particulièrement de nos contemporains, doit occuper une part appréciable du travail de l'année (et donc, de l'évaluation de fin d'année) ;
- \* le travail de pièces non répertoriées dans le domaine classique (jazz écrit, musique du monde...) ou faisant appel à des pratiques inhabituelles au cours traditionnel d'instrument (4 mains, ensembles, techniques d'accompagnement, créations personnelles, pièces avec récitant...) est non seulement admis mais, si possible, encouragé ;
- \* en fonction de ce qui précède, le professeur est invité à proposer en début d'année scolaire un programme d'études pour sa classe qui devra être approuvé par le chef d'établissement.

#### 4) Evaluation.

- \* Un Conseil de classe composé du chef d'établissement et du professeur titulaire organise un contrôle sous forme d'audition(s) au terme des 1er, 2ème, 3ème, 5ème, 7ème et 9ème années d'études.
- \* Un Jury composé du chef d'établissement, du professeur titulaire et d'un professeur technicien du cours, étranger à l'école, auditionne les élèves au terme des 4ème, 6ème, 8ème et 10ème années d'études.
- \* Il est souhaitable que toutes les épreuves précitées se déroulent en public ou soient organisées dans le cadre d'un spectacle.
- \* La connaissance des matières visées par l'épreuve technique prévue par l'A.M. du 30.6.1972 peut être contrôlée par le Chef d'établissement lors des visites des classes.



RECENTES DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

---

A. RECOMMANDATIONS GENERALES :

Deux principes fondamentaux sous-tendent l'esprit de nos propositions.

- 1° pour les enfants de 6 à 12 ans, période où la logique adulte n'est pas atteinte, les stratégies pédagogiques à mettre en oeuvre doivent être soucieuses des données de la psychologie développementale.
  
- 2° A tous les niveaux d'âges et quel que soit le cycle, les apprentissages musicaux doivent tenir compte de la bilatéralisation cérébrale. Si l'hémisphère gauche régit tout ce qui est relatif aux acquisitions de rythme, de la théorie et de la précision motrice, l'hémisphère droit contrôle la compréhension mélodique, l'expressivité et, d'une manière générale, le sens musical.  
Une assimilation complète des données musicales ne peut résulter que de la collaboration des deux hémisphères. Il y a danger à ne pratiquer que des stratégies pédagogiques qui ne solliciteraient que l'un d'entre eux. (voir à ce propos le livre de J. DESPINS : "Le cerveau et la musique", éditions Christian Bourgois, Mayenne, 1986).

\*

B. RECOMMANDATIONS POUR LE NIVEAU PREPARATOIRE :

A ce niveau, les principes évoqués plus haut acquièrent une importance toute particulière. L'enseignement doit être basé, non sur des données musicales conventionnelles, mais bien sur l'éducation au monde sonore en général et à l'affinement sensoriel et moteur. Il s'agit de préparer l'accession future aux paramètres musicaux conventionnels en acceptant d'utiliser des paramètres provisoires liés, de façon imagée à l'expression corporelle.  
Proscrire toute hâte, toute précipitation.

---

\* Pour les ateliers 6-7 ans, qui restent bien sûr organisés.

Dès la rentrée 1990-1991 ...

COURS DE JAZZ

à

l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée.

\* Harmonie

\* Rythme

\* Cours d'instrument

\* Ensembles

et un

CYCLE DE CONFERENCES/CONCERTS

sur l'histoire du jazz.

\* Professeurs : Nathalie LORTIERS (piano, harmonie, rythme, ...)

*Am 3112*

Cette jeune pianiste est le premier élève diplômé par un Conservatoire Royal de Musique. Elève de Charles LOOS, Arnould MASSART et Steve HOUBEN, elle enregistre actuellement son premier CD pour la firme IGLOO.

Jean-Pol SCHROEDER (histoire du jazz)

Romaniste, ce pédagogue est également l'auteur d'ouvrages remarquables sur l'histoire du jazz belge et est rédacteur en chef de la revue "Jazz in Time".

\* D'autres professeurs pourraient encore être sollicités, en fonction des demandes (instruments ...).

FAITES-NOUS CONNAITRE VOS ATTENTES.

PARLEZ-EN A VOS AMIS !

P.S. : En projet également : un club de jazz à Eghezée ...

---

Nous reproduisons ci-contre une interview de Nathalie LORTIERS réalisée dans les premiers mois de 1989 et publiée à l'époque par la revue discographique "PRIVILEGE".

# INTERVIEW JAZZ

## NATHALIE LORIER

### Jeune étudiante pianiste de jazz

par Roger de Moorlooze



Au coeur de Bruxelles, dans une artère animée, nous avons rencontré une très jeune femme, étudiante, étudiante en musique, étudiante en jazz. Nous avons tenté de découvrir comment se déroule le fil du temps d'une musicienne hantée d'une telle passion. Intérêt et curiosité nous ont menés vers elle, car le jazz fut longtemps une expression et une création musicale spontanées, abordées par d'audacieux jeunes hommes tentant de maîtriser autodidactement cet univers particulier.

*«T'es-vous originaire d'une famille de musiciens de jazz ou tout au moins de musiciens?»*

«Mon père a cinq frères qui font partie d'une famille de la région d'Andenne. Il a aussi cinq soeurs qui jouent du piano. Ma grand-mère était pianiste classique.»

*«Comment avez-vous débuté?»*

«L'ardivement à l'âge de douze ans, j'ai appris le piano à l'Académie de Huy. J'y ai poursuivi ces études et ensuite, je me suis inscrite pour la classe de solfège au conservatoire de Liège où, à ce moment, un enseignement de jazz avait lieu. Cela m'a attiré. C'était au moment où j'avais seulement découvert le jazz d'Amérique. Ainsi, par hasard, j'ai suivi à Liège les cours d'harmonie de jazz donnée par Steve Houben et ceux de piano donnée par l'Américain Dennis Luxion. Je rentrais chaque jour chez mes parents à Andenne, tout en étant aussi surveillée dans une école primaire, afin de gagner un peu d'argent de poche.»

«A la même époque, j'ai pu faire partie d'un spectacle de cabaret consacré à Boris Vian, qui se donnait au «quadrilatère» à Huy. C'est là que j'ai commencé hors du spectacle, à jouer quelques morceaux de jazz, assistée d'une basse, d'une guitare, d'une batterie et d'un saxophone. Ensuite, j'ai participé à d'autres spectacles de Robert Delieu à Namur, consacrés successivement à Boris Vian, Raymond Quenou et Norge. J'ai encore travaillé avec Charles Kleinberg qui réalisait un programme consacré à l'Amérique des années 1950-1960. Parallèlement, en dilettante, durant deux ans, j'ai fait partie d'un groupe jouant pour les fêtes et les animations. L'été 1986, je me suis décidée à m'inscrire au stage de Libramont dirigé notamment par Charles Loos, Steve Houben, Arnoold Massart. Là, le décalé s'est opéré et eut pour conséquence de me faire abandonner le projet de devenir professeur de piano classique et de préparer mon prix de piano éventuel. Mes parents ne se sont pas opposés, ils m'ont beaucoup aidé et m'aident toujours, actuellement.»

*«Quand, comment et pourquoi vous êtes-vous établie à Bruxelles?»*

«C'est depuis octobre 1988, quand se sont ouvertes au Conservatoire de Bruxelles l'enseignement en langue française les premières classes de jazz.»

*«Cela vous a-t-il permis de rencontrer les musiciens de jazz qui séjournent et habitent dans la région?»*

«Oui, mais le premier contact fut le stage de Libramont où je suis arrivée timide et impressionnée. J'avais peur de Charles Loos. C'était en 1986.»

*«Après ce stage de Libramont, vous êtes-vous intégrée dans des groupes de jazz?»*

«Non, pas spécialement. Le stage s'est très bien passé, j'avais l'occasion de jouer. Je me suis sentie rassurée et gonflée à bloc. J'ai travaillé le piano jazz durant l'année qui suivit ce stage d'été, tout en fréquentant l'Académie de Huy, préparant la «médaille» pour le piano et tout en suivant, parallèlement, à Namur, des cours donnés par Steve Houben et Arnoold Massart. Et progressivement, jour après jour, je me suis sentie plus attirée par le jazz que par la musique classique. L'été suivant, en 1987, je suis retournée en stage à Libramont, consciente de me décider à faire un choix définitif. Après ce stage, je me suis orientée vers le jazz, convaincue de ma décision, mais sachant que je reviendrais vers la musique classique si cela ne marchait pas.»

*«Comment s'est déterminé ce choix décisif?»*

«Dans l'ensemble, je préférerais l'atmosphère du jazz par rapport aux structures de la musique classique. Je me suis proposée de travailler à nouveau le jazz durant la nouvelle saison et de me rendre, dès octobre 1988, à un conservatoire à Amsterdam ou à Rotterdam, où les cours de jazz existent officiellement.»

*«Et vous ne vous y êtes pas rendue?»*

«Non, j'ai eu la chance de pouvoir rester en Belgique, car le Conservatoire de Bruxelles a ouvert ses premières classes de jazz.»

*«Ce qui est plus confortable pour vous et votre famille?»*

«Oui, mes parents étaient plutôt réticents, ils n'aimaient pas que je parte seule en Hollande. Durant l'été 1988, juste avant mon entrée au Conservatoire de Bruxelles, j'ai suivi le stage organisé à Dworp (Hourenne) par une fondation de la Communauté Flamande. Là, j'ai rencontré un professeur qui enseigne à l'école Berkeley de Boston. Ce pianiste, Dave Franck, fut longtemps l'élève de Lennie Tristano. Je fus ravie et j'eus envie de me rendre à Berkeley. Y aller, c'est une rude expérience et... une aventure qui coûte une fortune aussi.»

«Je me suis alors plus modestement dirigée vers un autre stage d'été à Florelle, celui des «Lundis d'Hortense». J'y ai rencontré le pianiste hollandais bruxellois d'adoption, Diederick Wissels, qui a étudié durant trois ans à Berkeley. Il m'a conseillé d'y aller afin surtout de découvrir l'exigence de ce métier pratique aux Etats-Unis, et j'ai continué à correspondre avec Dave Franck qui partage cet avis aussi.»

*«Et finalement, vous n'êtes pas partie!»*

«Non, hélas, et essentiellement par manque de moyens suffisants. Je me suis contentée de venir à Bruxelles, d'y suivre les cours de jazz au conservatoire ou tout le monde se connaît petit à petit et où l'on jouit d'une bonne et agréable ambiance.»

*«Ou et quand avez-vous commencé à jouer du jazz en public, pour le public?»*

«Dès le début de 1988, j'ai participé à quelques «jam sessions» lors de soirées où je venais en audi-

tion. Ainsi, notamment à Andenne où «Moulin de Kerviel», au «Piano-Bar» à Namur et au «Travers» à Bruxelles et aussi au «Brussels Jazz Club» où je me suis produites.»

*«Quels sont vos professeurs au Conservatoire de Bruxelles?»*

«J'ai retrouvé Charles Loos pour le piano, Arnoold Massart pour l'harmonie, mais aussi Guy Cabay qui y donne un cours de lecture, un cours d'histoire de la musique de jazz et un cours d'ensemble.»

*«Ces cours vous occupent-ils quotidiennement?»*

«Non, j'ai cours exclusivement les lundis et jeudis. Ces sessions nouvelles sont en train de se structurer. L'année prochaine, nous espérons qu'il se créera un «Big Band» composé d'étudiants.»

*«Et les autres jours, à quoi les consacrez-vous?»*

«A un travail continu constant.»

*«Chez vous, vous a-t-il permis de trouver des contacts?»*

«Oui, je joue en compagnie du jeune guitariste Jean-François Pims, étudiant à l'INSAS, qui est aussi ingénieur du son. Je joue aussi en trio avec le saxophoniste Jacques Bailly, frère du directeur du Conservatoire de Bruxelles, qui revient sur la scène du jazz. Il y a aussi le duo de piano avec Diederick Wissels. Et enfin, tout dernièrement, j'ai été engagée dans le groupe d'un jeune violoniste originaire de Huy, Jean-Pierre Catoul.»

*«A part les chanteuses, souvent limitées à une brève apparition en spectacle, sorte de court intermède, passant en «attactions», il y a très peu, très très peu de femmes qui semblent avoir embrassé la carrière de jazz. Plus particulièrement dans nos régions, vous êtes l'exception n'est-ce pas? Comment êtes-vous accueillie et acceptée?»*

«Cela ne me pose aucun problème. Je suis très bien acceptée et de la part du public, cela appelle généralement de la curiosité et de l'étonnement. Après tout, je me suis simplement musicienne.»

*«N'est-ce pas un travail trop dur à accomplir?»*

«Non, je ne le pense pas et en outre, j'ai de très bons contacts avec les musiciens qui font ce métier. C'est aussi une question de caractère et d'habitude professionnelle. Bien des femmes ont dans l'exercice d'autres domaines professionnels, un horaire chargé et contraignant, une existence ardue. La vie nocturne menée donne néanmoins des soucis à mes parents. Avant, je faisais énormément de sport et j'ai dû y mettre des limites, notamment pour éviter et exclure des risques «accidents».

*«Durant combien d'années ces nouveaux cours de jazz au Conservatoire de Bruxelles pourraient-ils s'étendre afin de former l'étudiant?»*

«Probablement pendant un cycle de deux ou trois ans, pensons-nous. Nous avons des examens à la fin de cette première année, mais les résultats ne seraient pas encore assortis de mention de prix. Une année n'y suffit pas.»


*«Oui, il faut aussi que cela vienne s'instaurer dans les structures existantes. Au jour le jour de cet enseignement, pensez-vous vous produire de plus en plus fréquemment?»*

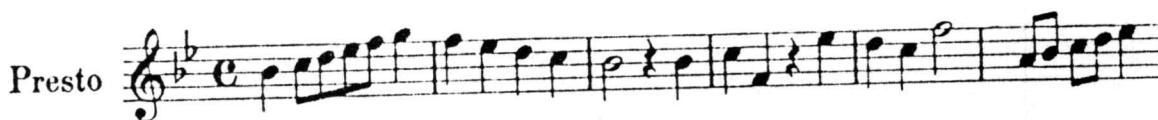
«Ah oui! Bien sûr! Jouer en public est la raison de vivre du jazz mais je me vois encore mener une existence d'étudiante au sens propre du mot, durant deux ou trois ans. Ceci, tout en menant encore un travail d'autodidacte, jouant en solo, en duo, ou en groupe de jazz. Cela, c'est aussi la grande école qui n'exclut point la pratique pour soi-même de la musique classique.»

*«Ceci tout en restant vous exprimer dans le sillon du jazz exclusivement?»*

«Oui, j'espère! Car la rage de vivre, c'est l'espoir! »

# (RÉ)INSCRIPTIONS POUR 1990-1991 :

- 
- Du mardi 28 au vendredi 31 août  
de 16 h 30 à 20 h 30
  - Le samedi 1<sup>er</sup> septembre  
de 9 h à 13 h.




## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

ECOLE COMMUNALE DE MUSIQUE  
D'EGHEZEE

RUE DE LA GARE, 1  
5050 EGHEZEE

☎ (081) 81.16.49



---

Le prochain numéro de "MUSIQUES" paraîtra peu après la rentrée scolaire.  
Outre ses articles habituels, il proposera le programme complet des  
manifestations organisées en 1990-1991 par l'école et son ASBL.